



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 9 mai 2019

Version mise à jour, date de publication antérieure: 6 avril 2003

Algérie Gueltates Afilal



Date d'inscription	6 avril 2003
Site numéro	1298
Coordonnées	23°08'43"N 05°43'32"E
Superficie	20 900,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Les gueltates se présentent sous forme de petites terrasses, marmites et petites cascades dans lesquelles l'eau coule en permanence dans un milieu environnant complètement désertique, elles renferment une végétation riche et diversifiée plus ou moins similaire à celles des gueltates d'Issakkarassene ainsi qu'une faune diversifiée complétée par la présence insolite d'une ichtyofaune représentée par le barbeau du désert.

Les gueltates sont un lit d'oued s'étalant sur environ 3 km en trois larges méandres représentant une sorte de "S" allongé. Sa portion centrale est située en terrain plat, la rive droite large d'une centaine de mètres, est constituée de dunes sableuses bien fournie en végétation et parsemées de quelques touffes d'arbres (tamaris *Tamaris* sp.) et palmiers ainsi que de roches éparses. La partie amont très étroite, quelques mètres seulement, est profondément encaissée dans la roche et difficilement accessible car bordée de parois abruptes de part et d'autre. La portion située en aval est pratiquement inaccessible par sa rive gauche constitué d'une falaise rocheuse abrupte contrairement à sa rive droite large et en pente douce. En son état actuel il ne persiste qu'un maigre filet d'eau ruisselant à travers le lit envasé et envahi de végétation, parsemé de ci de là, soit de flaques d'eau et/ou de boues très peu profondes, soit de cuvettes sur-creusées directement dans la roche. Ce site est d'autant plus fragilisé que les variations de température sont élevées. L'eau des cuvettes gèle la nuit, alors que les journées sont chaudes et ensoleillées. Gueltates Afilal constituent le cours d'eau le plus important de l'Ahaggar en général et du massif de l'Atakor qui culmine à plus de 3000 mètres en particulier, ce sont également les gueltates les plus connues, après celles d'Issakarassene, de par leur situation en bordure de la piste touristique du mont de l'Assekrem dont la hauteur dépasse 2.400 m. La piste carrossable aboutit en pleine verdure et en bordure immédiate de l'eau, faisant du lieu une destination privilégiée des touristes qui trouvent là, toutes les conditions favorables pour une simple halte ou pour y établir un campement de plusieurs jours.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Conservation des Forêts de Tamanrasset
Institution/agence	Conservation des Forêts de Tamanrasset
Adresse postale	Conservation des Forêts wilaya de Tamanrasset, Algérie
Courriel	cfw.tamanrasset@dgf.org.dz
Téléphone	+21329320148
Fax	+21329320147

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Chemin doudou mokhtar, Benaknoun, Alger, Algérie
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+21323238297
Fax	+21323238297

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2002
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Gueltates Afilal
---	------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le cours d'eau Afilal se situe dans la wilaya de Tamanrasset, à 60 Km de la ville de Tamanrasset et à 100 Km du village d'Idèles dans le massif de l'Atakor qui renferme le sommet le plus haut d'Algérie.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Tamanrasset
--	-------------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	paléarctique occidental

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons

L'équilibre biologique au Sahara est singulièrement fragile, les points d'eau permanents constituent le point névralgique autour duquel se maintient une vie symbiotique spécifique, la moindre perturbation peut causer des bouleversements et/ou des pertes irréversibles. C'est dans ces havres de vie que se concentrent les derniers témoins reliques vivants d'une flore et d'une faune, autrefois luxuriantes, dont plusieurs espèces sont inféodées au milieu aquatique. Ces conditions spéciales ont permis le développement de diverses formes d'adaptation, voire de spéciation, qui leur ont permis de survivre tout au long du processus d'aridification du Sahara. D'où l'importance mondiale de ces sanctuaires, témoins d'une vie plus humide il y a des milliers d'années. De ce fait, elle est unique dans la région saharienne, voire ailleurs, en Afrique, au Sud de l'Algérie.

- Critère 3: Diversité biologique









Justification



























Gueltates Afilal présentent une valeur particulière pour le maintien de la diversité biologique d'une faune et d'une flore intéressante même si elle reste aujourd'hui peu étudiée. Ici se rencontre le Daman des rochers *Procavia capensis*, espèce paléotropicale de plus en plus rare, la population qui vit ici est la plus septentrionale d'Afrique, le goundi, *Messaoutiera M'zabi*, représenté par deux sous espèces dans le Hoggar.

Les Gueltates Afilal contiennent 3 milieux différents mais complémentaires :






- Un milieu aquatique où l'on trouve notamment *Veronica anagallis-aquatica* et *Eleocharis caduca* en permanence.
- Un milieu de transition, riche en espèces végétales pérennes telles que *Typha australis*, *Typha elephantina*, *Scirpoides holoschoenus*, *Juncus maritimus*, *Phragmites communis*, *Mentha longifolia*, *Cyperus laevigatus*, *Adiantum capillus-veneris*, *Nerium oleander*, *Tamarix-gallica*, *Lotus jolyi*, *Gnaphalium lute-album*, etc.
- Un milieu continental, riche en espèces végétales pérennes dont la majorité sont endémiques telles que : *Olea laperrinei*, *Rhus tripartitus*, *Lavandula antinea ssp pubescens*, *Dianthus crinitus*, *Marrubium deserti*, *Pituranthos scoparius ssp falax*, *Equisetum ramossissimum*, *Rumex simpliciflorus*, *Ballota hirsuta*, *Pulicaria undulata*, *Anvillea radiata*, *Withania somnifera*, *Teucrium polium ssp eu-polium*, etc.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Adiantum capillus-veneris</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Anvillea garcinii radiata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ballota deserti</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ballota hirsuta</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Cyperus laevigatus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Deverra scoparia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
 <i>Dianthus crinitus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Eleocharis caduca</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Equisetum ramosissimum</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Juncus maritimus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Lavandula antineae</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Lavandula pubescens</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Lotus jolyi</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Mentha longifolia</i>	Menthe sylvestre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Nerium oleander</i>	Laurier-rose	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Olea europaea laperrinei</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Phragmites australis</i>	roseau commun	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Pulicaria undulata</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Rumex simpliciflorus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Scirpoides holoschoenus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Tamarix gallica</i>	tamaris commun	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Teucrium polium</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Typha domingensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Typha elephantina</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Véronique mouron d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Withania somnifera</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Massoutiera mzabi</i> 	Goundi du Mzab	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Pelophylax ridibundus</i> 	Grenouille rieuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Procavia capensis</i> 	Daman des rochers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Les Gueltates Afilal contiennent 3 milieux différents mais complémentaires :

- Un milieu aquatique où l'on trouve notamment *Veronica anagallis-aquatica* et *Eleocharis caduca* en permanence.
- Un milieu de transition, riche en espèces végétales pérennes telles que *Typha australis*, *Typha elephantina*, *Scirpoides holoschoenus*, *Juncus maritimus*, *Phragmites communis*, *Mentha longifolia*, *Cyperus laevigatus*, *Adiantum capillus-veneris*, *Nerium oleander*, *Tamarix-gallica*, *Lotus jolyi*, *Gnaphalium lute-album*, etc.
- Un milieu continental, riche en espèces végétales pérennes dont la majorité sont endémiques telles que : *Olea laperrinei*, *Rhus tripartitus*, *Lavandula antinea ssp pubescens*, *Dianthus crinitus*, *Marrubium deserti*, *Pituranthos scoparius ssp falax*, *Equisetum ramossissimum*, *Rumex simpliciflorus*, *Ballota hirsuta*, *Pulicaria undulata*, *Anvillea radiata*, *Withania somnifera*, *Teucrium polium ssp eu-polium*, etc .

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Unique
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		2		Unique
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		3		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		4		
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Fagonia orientalis</i>		
<i>Globularia alypum</i>	Globulaire buissonnante	
<i>Helianthemum geniorum</i>		
<i>Myrtus nivellii</i>		
<i>Osyris alba</i>		
<i>Salvia chudaei</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Acinonyx jubatus</i>	Guépard			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ammotragus lervia</i>	Mouflon à manchettes			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Gazella dorcas</i>	Gazelle dorcas			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

La région subit l'influence des régimes climatiques méditerranéen, entre novembre et février, et tropical, entre mai et septembre. Les pluies les plus importantes intervenants sous forme d'orages violents surviennent avec la montée de la mousson soudanaise. Les précipitations moyennes annuelles enregistrées au poste météorologique le plus proche situé à 2.770 mètres d'altitude et à environ 8 à 10 Km à vol d'oiseau est de 117,8 mm. Les températures moyennes maximales sont de 24,1° C et les moyennes minimales sont de 1,9° C.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

L'oued a creusé cette coulée dans une gorge dans laquelle se rencontrent de petites mares plus ou moins permanentes appelées guelta et /ou gueltates.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le cours d'eau Afilal est alimenté par l'oued portant le même nom qui prend sa source aux environs du versant Sud du mont Tizouyag à 2.700 mètres d'altitude. Certaines gueltates à Afilal sont permanentes, elles dépassent, selon la violence des crues trois mètres, de profondeur. Le débit mesuré est de l'ordre de 600 litres/heure, cette valeur, très faible, équivaldrait partout ailleurs à un assèchement virtuel mais dans ce type de milieu, le système hydrique est remarquablement adapté. Il existe plusieurs réseaux superposés d'écoulement des eaux, tracés au fil des siècles et très étroitement adaptés au débit disponible. Le réseau actuel correspond au débit le plus faible et recouvre un schéma réduit: un chapelet de cuvettes de quelques centaines à quelques milliers de litres. En terrain meuble, la communication entre les cuvettes s'effectue, par suintement à travers le substrat et le lit encombré de végétation et de vase. En zone rocheuse, elle se fait par un canal superficiel unique.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Hormis la zone des gueltates au fond du canyon, le reste du territoire est un terrain désertique rocailleux inapte à une quelconque utilisation.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Faible

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Juridiction : Wilaya de Tamanrasset
 Conservation des Forêts de la Wilaya de Tamanrasset
 direction de l'hydraulique de la Wilaya de Tamanrasset
 Parc National de l'Ahaggar

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Parc National de l'Ahaggar qui dépend du Ministère de la Culture, et le ministère des ressources en eau.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide: Conservateur des forêts de la wilaya de Tamenrasset

Adresse postale: Office du Parc National de l'Ahaggar, Tamanrasset, Wilaya de Tamanrasset, Algérie
 Conservation des Forêts, wilaya de Tamenrasset

Adresse de courriel: cfw.tamenrasset@dgf.org.dz

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Le seul facteur pouvant jouer un rôle néfaste est l'afflux touristique s'il venait à s'amplifier.

Ce fragile équilibre justifie des mesures préventives, en particulier :

- sensibiliser les touristes pour éviter toute pollution et/ou dérangement du lit du ruisseau (franchissement en véhicule 4x4, éboulements de rochers, et autres dégradations) ;
- aménager un abreuvoir à bétail au niveau d'un ou deux accès naturels et sensibiliser les quelques autochtones pour canaliser l'arrivée du bétail, notamment sur le tronçon situé en amont de la piste principale;
- engager quelques travaux de petite hydraulique pour désenclaver les poches éparses présentant déjà un début d'eutrophisation et y rétablir un tant soit peu la circulation d'eau vive;
- effectuer des visites d'inspection.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
National Park	Parc National de l'Ahaggar		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

I la Réserve naturelle intégrale

IIb Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Ozenda P., (1983) : Flore du Sahara. Ed. CNRS 622 p.
Quezel P., Santa S., (1962/1963) : Nouvelle Flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales. Paris CNRS. Tome 1 et 2. 1170 p.
Sahki A., (1989/1992) : Rapports de mission dans l'Ahaggar, INRF de Tamanrasset, Algérie.
Sahki R., (1989/1992) : Rapports de mission dans l'Ahaggar, (Feuille Assekrem au 1/200.000), INRF de Tamanrasset, Algérie.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Afilal (Conservation des Forêts Tamanrasset , 08-06-2011)



Afilal (Conservation des Forêts Tamanrasset , 08-06-2011)



Afilal (Conservation des Forêts Tamanrasset , 08-06-2011)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2003-04-06